

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le premier décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 09/12/2022.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoints
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, ROBERT Alain, FOLTIN Muriel, Conseillers Municipaux.

Absent excusé : STUTZMANN Marc

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Procuration : STUTZMANN Marc à LACHAUSSEE Florent

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jacques FRANCOIS a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 11 OCTOBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 11 Octobre 2022 a été adressé à tous les conseillers le 1^{er} décembre 2022. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE

12 décembre 2022

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

